

**SEANCE DU CONSEIL GENERAL DES 15 ET 16 DECEMBRE 2025****Point 3.1.12 de l'ordre du jour****Crédit pour l'achat de divers véhicules 2026****1. Introduction**

Conformément au programme de renouvellement à long terme du parc véhicules de la Ville de Bulle, le crédit d'investissement proposé concerne le remplacement de divers véhicules du Centre d'entretien.

Sur les 55 véhicules du parc actuel, plusieurs d'entre eux ont plus de 15 ans. La vétusté de ces derniers occasionne des coûts d'entretien en constante augmentation, sans compter que certaines pièces mécaniques ne sont plus disponibles.

Au vu des éléments précités, une analyse complète dudit parc a été effectuée, en tenant compte de l'utilisation annuelle, des consommations de carburant, des émissions polluantes ainsi que des frais d'entretien. A la suite de cet examen, une planification de renouvellement annuel de la flotte, sur une période de 10 ans, a été élaborée en fonction des besoins actuels, par secteur d'activité, afin de maximiser leur rentabilité et de réduire les émissions d'équivalent CO2 (CO2-eq).

**2. Contexte du projet**

Pour 2026, le remplacement de véhicules présentant une forte usure mécanique a été privilégié, celle-ci pouvant engendrer une immobilisation prolongée qui aurait une incidence directe sur la réalisation des tâches quotidiennes des services de la Ville. Il sied de préciser que trois véhicules supplémentaires nécessitant un renouvellement en 2026 ne sont pas présentés dans ce message d'investissement pour respecter les mesures d'économies financières.

Sur les huit dernières années, environ Fr. 250'000.00 ont été investis par année, selon le détail ci-dessous. Cette valeur est bien inférieure aux Fr. 536'000.00 annuels nécessaires pour assurer un renouvellement efficace du parc véhicules évalué à Fr. 5.36 millions. L'utilisation respectueuse des engins est prise en compte en prolongeant la durée de vie de chaque véhicule une fois son amortissement terminé.

Pour rappel, les crédits votés ces dernières années sont les suivants (en Fr.) :

2018 :	240'000.00	2022 :	125'000.00
2019 :	310'000.00	2023 :	430'000.00
2020 :	310'000.00	2024 :	0.00
2021 :	145'000.00	2025 :	415'000.00

Le choix des véhicules à remplacer est priorisé à l'aide des critères suivants :

1. L'état général du véhicule et les frais de fonctionnement
2. L'âge du véhicule et les pièces de rechange
3. L'emploi du véhicule : les kilomètres parcourus et les heures d'utilisation
4. La fréquence d'utilisation : journalière, saisonnière

Comme indiqué précédemment, trois autres véhicules remplissent les critères ci-dessus et nécessiteraient un remplacement en 2026, qui est repoussé pour des raisons budgétaires.

### 3. Achat de divers véhicules 2026

#### 3.1 Remplacement de la balayeuse 056 Azura

- Caractéristiques

Marque et type	MATHIEU AZURA
Mise en service	29.08.2016
Heures de fonctionnement	10'200 heures
Norme antipollution	D03
Poids total	5'200 kg

- Etat actuel

Mise en service en 2016, totalisant 10'200 heures (évolutif), soit l'équivalent de 510'000 km, cette balayeuse travaille en moyenne 1'200 heures par année, ce qui est conséquent pour un tel véhicule. Au vu de son taux d'utilisation élevé et de son nombre d'heures de fonctionnement, il est proposé de la remplacer en priorité afin de garantir la propreté urbaine et de respecter le budget de fonctionnement. La machine présente des coûts d'entretien importants ces deux dernières années malgré le grand soin apporté. Actuellement, la balayeuse est hors service et le remplacement de l'essieu arrière, sans garantie, est devisé à Fr. 18'400.00. Le nettoyage des rues et places de l'automne 2025 au printemps 2026 sera assuré par un véhicule loué pour trois mois, au tarif mensuel de Fr. 6'000.00. Pour rappel, le remplacement de cette balayeuse a été refusé par décision du Conseil général en décembre 2024.

- Achat

Dans l'optique de réduire fortement nos émissions de CO2, nous proposons l'achat d'un modèle électrique. Des essais ont été effectués en 2023 et 2025 avec trois balayeuses différentes et nous pouvons affirmer que la solution tout électrique est viable. Les travaux de balayage sont planifiés et réguliers, ce qui facilite la gestion de l'autonomie des batteries. Lors des tests effectués, nous avons travaillé 8 heures de suite sans recharge.

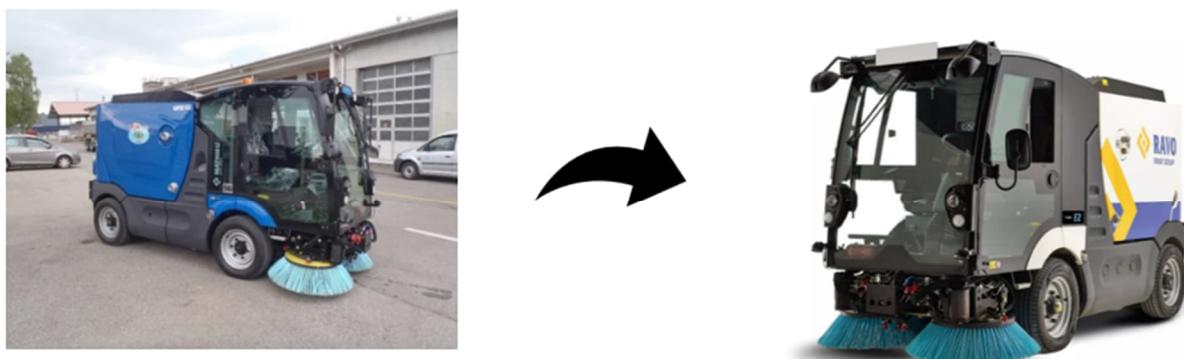
- Frais d'entretien

	2021	2022	2023	2024	Supputés 2025	Prévision 2026
<b>Fournitures</b>	9'896.05	6'899.75	21'746.35	9'165.70	25'500.00	28'500.00
<b>Prestations CE</b>	19'791.90	21'604.75	23'854.00	21'272.80	11'282.40	12'000.00
<b>Impôts, taxes et assurances</b>	972.30	1'029.80	910.90	992.00	919.90	1'000.00
<b>Total</b>	30'660.25	29'534.30	46'511.25	31'430.50	17'857.05	35'000.00

- Coût
  - Achat : Fr. 252'000.00
  - Reprise : Fr. 2'000.00
  - Le budget pour cet achat est de **Fr. 250'000.00 TTC (électrique)**

En comparant les coûts d'exploitation (entretien et consommation) d'une balayeuse thermique et d'une balayeuse électrique, il s'avère que le choix du modèle électrique permet d'économiser un montant d'environ Fr. 130'000.00 sur 10 ans, soit bien plus que le coût supplémentaire d'environ Fr. 70'000.00 à l'achat pour ce type de véhicule. L'économie sur 10 ans pour ce type de véhicule électrique par rapport à un thermique est ainsi d'environ Fr. 6'000.00/année.

#### Exemple (non contractuel)



### 3.2 Remplacement du véhicule utilitaire 015 Mercedes Sprinter

- Caractéristiques
 

Marque et type	Mercedes Sprinter
Mise en service	04.12.2009
KM	128'435 km (évolutif)
Norme antipollution	A05
Poids total	3'500 kg
- Etat actuel
 

Mise en service en 2009 et ayant parcouru 128'000 km, cette camionnette est utilisée fréquemment par les équipes de la voirie, notamment pour le ramassage des déchets sauvages et des encombrants devant être triés en déchetterie. L'état général du véhicule ne garantit plus une fiabilité et une sécurité convenables. Après 16 ans d'utilisation, son remplacement devient obligatoire, sachant que la durée d'utilisation idéale d'un véhicule de cette catégorie est de 10 ans.
- Achat
- Il est proposé l'achat d'un véhicule similaire, équipé d'un moteur euro 6 dernière génération, particulièrement adapté à nos travaux en ville et d'un encombrement réduit. Le remplacement de cet utilitaire est prévu avec un pont basculant permettant d'améliorer la productivité lors du déchargement.

- Frais d'entretien

	2021	2022	2023	2024	Supputés 2025	Prévision 2026
<b>Fournitures</b>	1'825.95	3'382.35	4'270.40	1'878.90	1'314.70	2'000.00
<b>Prestations CE</b>	5'356.65	4'769.55	5'539.60	6'066.30	1'740.10	5'500.00
<b>Impôts, taxes et assurances</b>	1'170.90	1'310.50	1'252.20	1'310.50	1'289.20	1'350.00
<b>Total</b>	8'353.50	9'462.40	11'062.20	9'255.70	4'344.00	8'850.00

- Coût
  - Achat : Fr. 80'000.00
  - Reprise : Fr. 2'000.00
  - Le budget pour cet achat est de **Fr. 78'000.00 TTC**

#### Exemple (non contractuel)



### 3.3 Remplacement du transporteur compact Goupil 051

- Caractéristiques

Marque et type	Goupil G3
Mise en service	25.08.2015
Heures de fonctionnement	7'480 heures
Norme antipollution	A24
- Etat actuel

Mis en service en 2015, ce transporteur électrique de petit gabarit œuvre pour la collecte des déchets et les diverses tâches des îlotiers sur le secteur du centre-ville. L'autonomie du véhicule nous permet d'effectuer une journée de travail complète en procédant à la mise en charge durant la pause de midi. L'utilisation intensive de ce type de véhicule nécessite un remplacement usuel après sept ans afin d'éviter des coûts inutiles. Or, ce transporteur atteint déjà les dix ans de service. L'usure de la chaîne cinématique devient préoccupante et les batteries doivent être chargées beaucoup plus régulièrement en raison de leur vieillissement.
- Achat

Il est proposé de le remplacer par un véhicule électrique du même type avec pont basculant, étroit et léger, permettant une meilleure exécution des tâches par l'îlotier.

- Frais d'entretien

	2021	2022	2023	2024	Supputés 2025	Prévision 2026
<b>Fournitures</b>	3'332.45	2'270.80	1'225.90	1'793.75	2'145.20	2'500.00
<b>Prestations CE</b>	4'066.60	2'729.20	594.55	2'646.30	8.75	1'300.00
<b>Impôts, taxes et assurances</b>	682.60	1'290.60	523.30	571.60	527.50	600.00
<b>Total</b>	8'081.65	6'290.60	2'343.75	5'011.65	2'681.45	4'400.00

- Coût
  - Achat : Fr. 65'500.00
  - Reprise : Fr. 500.00
  - Le budget pour cet achat est de **Fr. 65'000.00 TTC**

**Exemple (non contractuel)**



### 3.4 Remplacement de la tondeuse de terrains de football

- Caractéristiques

Marque et type	Gianni Ferrari Turbo 4 Cruiser
Mise en service	25.07.2016
Heures de fonctionnement	3'000 heures (évolutif)
Norme antipollution	D02
Poids total	1440 kg

- Etat actuel

Mise en service en 2016, totalisant 3000 heures (évolutif), cette tondeuse est utilisée en moyenne 300 heures par année.

- Achat

Il est proposé de la remplacer par une tondeuse similaire en procédant à des essais auprès de divers fournisseurs lors de l'appel d'offres. Ce remplacement est prévu en priorité afin de garantir un entretien convenable des terrains de football situés à Bulle et La Tour-de-Trême.

- Frais d'entretien

	2021	2022	2023	2024	Supputés 2025	Prévision 2026
<b>Fournitures</b>	3'531.30	3'271.55	2'871.45	5'878.10	10'513.90	3'500.00
<b>Prestations CE</b>	9'694.55	11'390.40	10'568.95	13'706.90	4'364.50	14'000.00
<b>Impôts, taxes et assurances</b>	608.90	658.10	604.50	658.10	610.50	650.00
<b>Total</b>	13'834.75	15'320.05	14'044.90	20'243.10	15'488.90	18'150.00

- Coût

- Achat : Fr. 90'000.00
- Reprise : Fr. 5'000.00
- Le budget pour cet achat est de **Fr. 85'000.00 TTC**

**Exemple (non contractuel)**



### 3.5 Coût des véhicules

#### 3.5.1 Remplacement de la balayeuse électrique

Balayeuse électrique, total TVA 8.1 % comprise	Fr. 250'000.00
Fonds énergie 1%	Fr. 2'500.00
Fonds culture et embellissement 1%	Fr. 2'500.00
Total investissement balayeuse thermique	Fr. 255'000.00

**Montant arrondi à** **Fr. 255'000.00**

#### 3.5.2 Remplacement du véhicule utilitaire

Véhicule utilitaire avec pont basculant, total TVA 8.1% comprise	Fr. 78'000.00
Fonds énergie 1%	Fr. 780.00
Fonds culture et embellissement 1%	Fr. 780.00
Total investissement véhicule utilitaire	Fr. 79'560.00

**Montant arrondi à** **Fr. 80'000.00**

### **3.5.3 Remplacement du transporteur compact**

Véhicule transporteur avec pont basculant, total TVA 8.1 % comprise	Fr. 65'000.00
Fonds énergie 1%	Fr. 650.00
Fonds culture et embellissement 1%	Fr. 650.00
Total investissement transporteur compact	Fr. 66'300.00
<b>Montant arrondi à</b>	<b>Fr. 67'000.00</b>

### **3.5.4 Remplacement de la tondeuse de terrain de foot**

Tondeuse de terrain de foot, total TVA 8.1 % comprise	Fr. 85'000.00
Fonds énergie 1%	Fr. 850.00
Fonds culture et embellissement 1%	Fr. 850.00
Total investissement tondeuse de terrain de foot	Fr. 86'700.00
<b>Montant arrondi à</b>	<b>Fr. 87'000.00</b>

#### **4. Crédit demandé**

<b>Total achat divers véhicules 2026, TVA 8.1 % comprise</b>	<b>Fr. 489'000.00</b>
<b>Crédit total demandé arrondi à</b>	<b><u>Fr. 490'000.00</u></b>

**Le Conseil communal sollicite l'octroi d'un crédit de Fr. 490'000.00 TTC pour l'achat de divers véhicules 2026.**

**Financement :** Par emprunt de Fr. 490'000.00 auprès d'un organisme financier

**Amortissement :** 10% par année, dès 2027

**Intérêts :** 2% (taux indicatif) par année

#### **AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL**

**Le Syndic**

**Jacques Morand**

**Le Secrétaire général**

**Raoul Girard**